



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**fixant la composition du jury du concours interne pour le recrutement au titre de la session 2027 dans le
corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole
dans la section : Education physique et sportive**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-778 du 3 août 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 fixant les sections et modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole et fixant le nombre de places offertes ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2026 portant désignation des présidents des jurys des concours internes ouverts au titre de l'année 2027 pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole, de professeurs de lycée professionnel agricole, de conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole et pour l'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime,

Arrête

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole dans la section Education physique et sportive est composé comme suit :

Présidente :	Mme Agnès RAYBAUD	Inspectrice de l'enseignement agricole (MAASA - DGER)
Vice-président :	M. Cyrille SCHIRO	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA - DGER)
Membres titulaires :	Mme Anne DECOSSE	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LPA d'Alençon)
	M. Ludovic DUNAND	Professeur certifié de l'enseignement agricole (Lycée agricole de l'Oise à Airion)

Mme Marie-Hélène DUPRE	Inspectrice de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
M. Etienne FAGOT	Chargé de mission faisant fonction d'inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
M. Lionel GIBAUD	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye)
M. Geoffroy KAEMMERLEN	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LEGTA de Valdoie)
Mme Florence NEDELEC	Professeure d'éducation physique et sportive de classe exceptionnelle (Lycée agricole de la Germinière de Rouillon)
Membres suppléant(e)s :	
M. Hervé DESCOUBES	Professeur d'éducation physique et sportive hors classe (LEGTPA de Château-Salins)
Mme Sylvie PRAT	Professeure d'éducation physique et sportive hors classe (LEGTPA d'Aubenas)

Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 octobre 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

Le Chef du bureau des concours et des examens professionnels


Morgan LHOMER